

Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles**

Band (Jahr): **34 (1900)**

Heft 2

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Rameau de Sapin

Neuchâtel. Le 1^{er} Février 1900.

Ce Journal paraît une fois par mois.

On s'abonne chez M^r le Prof. Fritz Tripet, à Neuchâtel, au prix de fr. 2.50 par an pour la Suisse et fr. 3.- pour l'étranger.

Abonnement pris dans les Bureaux de Poste, au prix de fr. 2.60 pour la Suisse et fr. 3.50 pour l'étranger.

HERBORISATION AU CRÊT DES SOMÈTRES^(*)

(FRANCHES-MONTAGNES)

Je pense être agréable à la Société helvétique des sciences naturelles en lui adressant, à titre d'hommage confraternel, le compte rendu d'une herborisation que j'ai faite récemment sur le territoire suisse et qui m'a donné quelques résultats intéressants, probablement nouveaux et inédits.

Il s'agit du Crêt des Somètres^(**), situé à 1 kilomètre au nord du Noirmont, dans les Franches-Montagnes, déjà indiqué comme possédant quelques plantes rares, notamment le *Coronilla montana*. Le 15 juillet dernier (1899), dans le cours d'une excursion aux Côtes du Doubs, j'explorai rapidement, trop rapidement (1 heure), avec mon ami le D^r Faney, une série de pointes escarpées qui s'alignent en une chaîne dentée comme une gigantesque scie, depuis le Spiegelberg jusqu'au bord du Doubs; formées par le Rauracien (?), ces pointes rocheuses, véritables monolithes de 10 à 30 mètres de hauteur (altitude extrême 820^m à 1083^m), séparés par des cols d'égale profondeur, n'étaient pas accessibles, pour la plupart, avant les travaux exécutés sous la direction du Curé du Noirmont.

Dès la première rampe d'escalier, du côté du Spiegelberg, on constate la présence de *Heracleum juranum*, Genty (dél. *alpinum*, auct.), accompagné de *Rhamnus alpina*, *Kernera saxatilis*, *Carduus defloratus*, *Melampyrum pratense*, *Valeriana montana*, etc. *Heracleum juranum* est abondant dans le col qui sépare la première dent; sur cette pointe apparaît un bel *Hieracium* du groupe du *villosum*, qui se rapporte à la forme *elongatum* et au *H. scorzonerifolium*! puis *Coronilla vaginalis* (abondant), *Hieracium amplexicaule*, *Arabis arenosa* (encore fleuri), et successivement: *Galium montanum*, *Helianthemum grandiflorum*, *Cystopteris fragilis*, *Saxifraga aizoon*, *Campanula pusilla*, *Hieracium Jacquini*, *Epipactis atrorubens*, *Asplenium viride*, *Sesleria coerulea*, *Hippocrepis comosa*, *Leucanthemum maximum*, *Laserpitium latifolium*, *Pirola secunda*, *Centaurea montana*, *Thesium* sp.?, *Carex ornithopoda*, *Senecio silvaticus*, *Silene nutans*, *Athamanta cretensis* (type), *Moehringia muscosa*, *Scaevola lucida*, *Thalictrum calcareum*, *Teucrium montanum*, *Phalangium ramosum*, etc.

Ses dernières pointes accessibles, après le chalet du curé, donnent particulièrement: *Rosa pimpinellifolia*,

(*) Cette intéressante notice n'ayant été reproduite qu'en extrait dans les Actes de la Soc. helv. des sciences naturelles, session de 1899, nous sommes heureux de la publier in-extenso dans notre journal.

(**) **Somètres**: Carte au 1/25000, feuille de Saignelégier.

Saumâtres, près de Saignelégier (Contejean, 1892, p. 136).

Saumâtres, près de Noirmont... (id. in Grenier, add. p. 54).

Cotoneaster, *Hieracium Jacquini*, *Alchemilla alpina*, *Sorbus aria*, *Rhamnus alpina* et enfin *Pinus montana* (déjà vu auparavant); on aperçoit encore quelques pieds de ce pin s'élever, isolés, au sommet de pointes de rochers inaccessibles.

Un grand nombre de ces plantes, intéressantes pour la plupart, sont répandues cependant dans la région ou signalées déjà dans les Côtes du Doubs, comme *Coronilla vaginalis*, *Hieracium amplexicaule*, *Cotoneaster*, *Rosa pimpinellifolia*; mais les suivantes me paraissent présenter un intérêt particulier :

Heracleum juranum n'est indiqué dans les Côtes du Doubs que vers St-Braix (Schurmann) et sous le Pouillet (Quelet in Contejean, 1895; notre troisième localité, intermédiaire, fait soupçonner qu'on le retrouvera ailleurs dans les mêmes conditions.

Hieracium scorzonerifolium n'était connu pour la région qu'à Font-de-Roide (Vernier 1847) et sous St-Braix (Friche-Joset).

Senecio silvaticus, plante calcifuge, intéressante à noter ici.

Pinus montana, commun dans nos hautes tourbières, est plus rare sur les sommets rocheux, du moins dans le Jura occidental; je ne le connaissais pas encore des Côtes du Doubs!

Enfin, notons que je n'ai pas rencontré le *Coronilla montana*, qui aurait été vu au Crêt des Somètres par Bodenheimer de Porrentray, d'après Contejean, *Revue*, 1892, p. 136 (Cf. Grenier, *Flore jurassique*, add. p. 54), mais, en place, j'ai vu abondamment *Coronilla vaginalis*! Ma course a été trop rapide pour que je me permette de nier la présence de *Coronilla montana*, quoique son port le fasse reconnaître de loin! mais je remarque qu'il a déjà été signalé dans des localités comme la Nôle, le Reculet, etc., où des observateurs n'ont vu également que le *Coronilla vaginalis*! (Cf. Michalet!). C'est donc un point à éclaircir plus tard!

Besançon, juillet 1899.

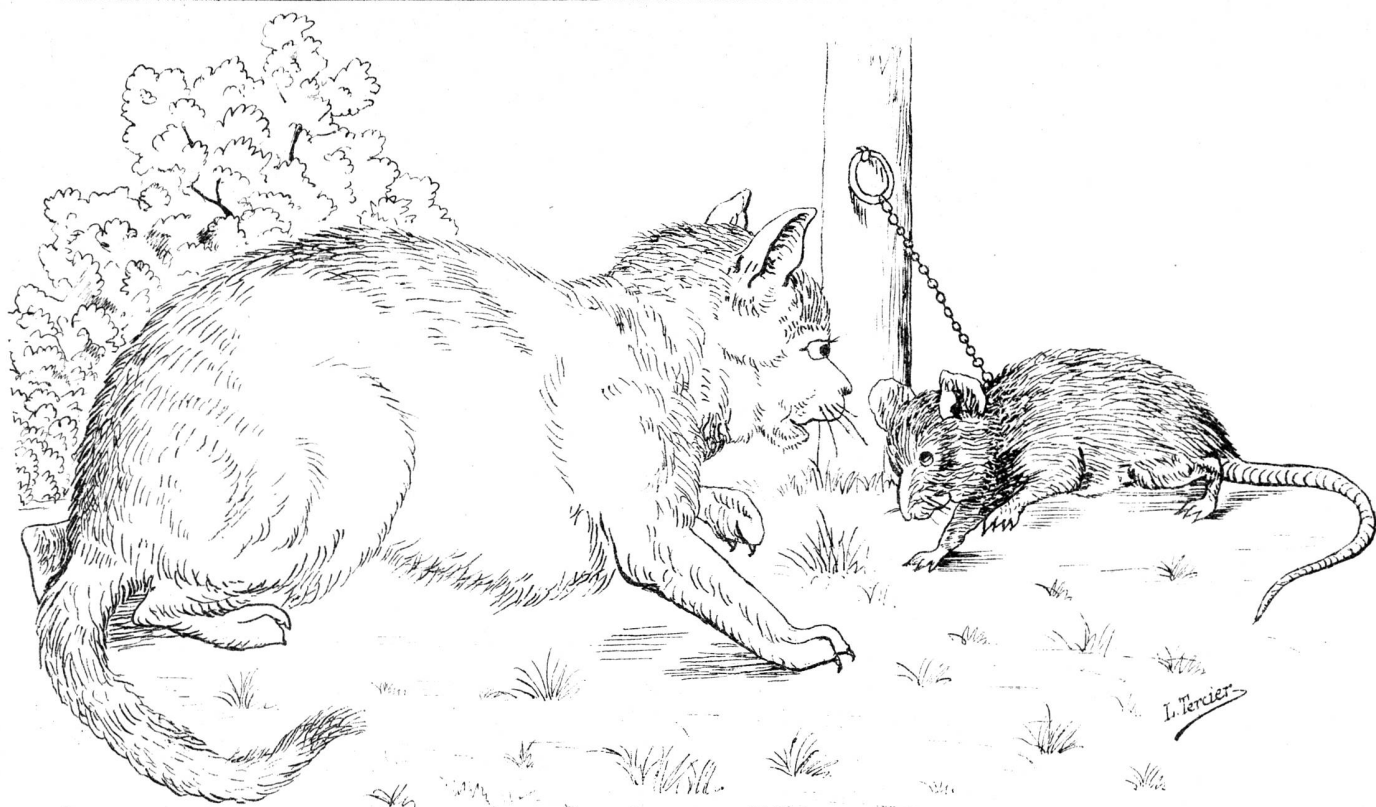
D^r Ant. Magnin, prof.

LA CHATTE ET LE RAT DE MON VOISIN

Il y a quelques mois, mon voisin Auguste possédait une chatte qui ne se gênait pas de croquer, d'un coup de dent, la tête des plus gros rats qui tombaient sous sa patte. Et ne croyez pas que cela lui arrivait peu souvent! Au contraire, nombreuses étaient ses victimes, car, selon le langage familier, elle était "très bonne pour les rats" et la maison était infestée de ces détestables rongeurs.

S'il arrivait à Auguste de prendre un rat au moyen de la trappe qu'il tendait chaque soir à l'entrée d'un canal, Madame Minette savait que la mise à mort de l'horrible bête lui incombait; aussi prenait-elle la précaution de ne pas trop s'éloigner lorsqu'elle remarquait que la portette à coulisse du piège était baissée. C'était donc une affaire entendue: le matin, de bonne heure déjà, mon voisin ouvrait la trappe et au premier mouvement que faisait le rat pour s'enfuir, il se voyait serré dans les griffes redoutables de *Raminagrobis* et d'un coup de mâchoire c'en était fait de lui, pauvre rat qu'il était, malgré que son bourreau se contentait de lui croquer la tête, comme s'il avait dédaigné son corps trop volumineux. Peut-être n'en voulait-il qu'à sa vie? Dans ce cas, il atteignait son but en privant le rat de sa tête. C'est du reste dans cet état de guillotiné que l'on trouve généralement les rats tués par les chats. Donc, jusque là, rien que de très naturel et rien qui puisse intéresser les lecteurs du *Rameau de Sapin*. Mais arrivons au fait.

Minette continuait ses exploits, poussée plutôt par ses instincts naturels que par l'idée de remplir son devoir de bon chat - ou de bonne chatte si l'on veut -, lorsqu'il prit à notre ami Auguste la fantaisie d'attacher à une colonne, au moyen d'un petit collier et d'une chaînette, un énorme rat qu'il venait



de trouver dans sa trappe et qu'il désirait apprivoiser. - Comme il avait dû éloigner Minette pour accomplir sa besogne, il ne la rappela que lorsqu'il eut attaché le rat, ce qui ne se fit pas sans difficultés.

Cette fois, ô surprise ! le chat répondit à l'appel en s'approchant lentement du rat enchaîné, et ce fut ce dernier qui prit une attitude menaçante. Minette, de son côté, ne put retenir une "soufflée" de mauvaise humeur. C'est à ce moment-là que la scène devint comique. Patte levée, l'œil en feu, les deux adversaires s'observaient comme s'ils s'étaient demandé lequel des deux ferait trembler l'autre. Mais pas plus l'un que l'autre ne reculait.... Il est vrai aussi que, même s'il en avait eu l'intention, le rat se fût trouvé très embarrassé, retenu qu'il était par ce lien qui, seul, lui donnait pourtant le courage de rester ferme à son poste ! Cela n'empêche pas que son petit cœur devait battre bien fort, plus fort encore que celui de Minette.

Toujours est-il qu'aussi longtemps que le rat resta enchaîné à la colonne, la chatte ne lui fit aucun mal. Plusieurs mois s'écoulèrent ainsi, et ce n'est qu'au moment où le voisin Auguste voulut essayer de débarrasser le rat de ses entraves que Minette reprit ses droits... de chat pour se précipiter sur le rat qui cherchait à s'enfuir.

Cette curieuse expérience fut renouvelée avec d'autres rats et l'on obtint chaque fois le même résultat. On doit nécessairement en conclure que la chatte s'imaginait que les rats enchaînés se sentaient le courage et la force de lui tenir tête, puisqu'ils ne bronchaient pas. Elle prenait sans doute pour le plus admirable sang-froid leur immobilité forcée.

J. Tiercé

QUELQUES NOTES SUR L'ANNÉE 1899

La température moyenne de Stouchâtel - ville a été pour l'année 1899 de $+10^{\circ}2$. Comme moyenne, le jour le plus chaud a été le 22 Juillet, avec 25° ; et le plus froid le 11 Décembre, avec $-10^{\circ}3$.

La plus haute température enregistrée est de 32°, 9 le 22 Juillet, et la plus basse, de - 13°, 7 le 11 Décembre.

La quantité d'eau tombée pendant toute l'année représente une hauteur de 806^m/m. et celle de neige 32^m/m. — Ce sont les vents du nord qui ont prédominé : 8 fois sur 12.

Janvier : — Le 2, à 2 h. 35 m. du soir, éclairs et coups de tonnerre suivis d'une chute de neige; violente tempête sur tout le pays. Les 13 et 14, nouvelle chute de neige mêlée de pluie provoquant des inondations au Saclé, à Fleuri et dans d'autres parties du canton. — Le 17, à midi et demi, on a observé depuis Ousernier, dans la direction du Pied, à mi-lac, une trombe ou tornado, telle qu'on en voit sur mer. La colonne d'eau avait une hauteur de 60 à 80 mètres et à peu près autant de large; la durée du phénomène a été d'environ 2 minutes. — Du 12 au 19, le niveau du lac s'élève d'un mètre. — Le 21, on cueille des primevères complètement ouvertes au-dessus de Montmolin et une morille dans la forêt au-dessus de Neuchâtel.

Février : — Le 12, à 1 h. 55 m. du soir, 3 coups de tonnerre suivis d'une forte pluie. — Le 15, sur la haute température (14°, 6 le 17), on signale de divers côtés des cas de végétation hâtive : hépatiques fleuries, morilles trouvées au petit Châtillon, près Bèvaix, arbustes ayant déjà des feuilles, etc. — Le 20, on a vu au-dessus de la ville plusieurs cigognes prenant leur vol vers le Nord.

Mars : — Très sec : il ne tombe de tout le mois que 12, 3 millimètres d'eau. Le 21, le printemps s'annonce par une petite couche de neige qui blanchit les toits et par un retour de froid enregistré au Saclé le 22 par - 15° et à Neuchâtel par - 7°, 9.

Avril : — Le 3 au soir, premier orage de la saison. — Le 8, on aperçoit les premières hirondelles. Chauxmont est blanc de neige et le 9 elle descend jusqu'au lac. — Le 29, les lilas commencent à fleurir.

Mai : — Les 10 et 14, brouillard comme en automne. — Le 13, à 7 h. du soir, on voyait simultanément 3 arcs-en-ciel.

Juin : — Les 6 et 7, violents orages, accompagnés de grêle dans tout le canton. — Le 12 on trouve sur un cep de vigne, à Bèvaix, une pousse portant 4 grappes au même noeud, fait très rare. — Les 20 et 21, brouillard le matin.

Juillet : — Le 4, il neige sur le mont de Buttes. — Le 21, on aperçoit un magnifique bolide allant de l'Ouest à l'Est. Dès le milieu du mois, la chaleur devient très forte et se continue 2 mois durant.

Août : — Le 21, on cueille aux Fahys du raisin noir parfaitement mûr et le même jour, au matin, forte gelée blanche au Val-de-Travers.

Septembre : — Dès le 8, le marronnier de la Place du Fort porte de nouvelles feuilles et fleurs. Ce même jour, à 3 1/2 h. du soir, une formidable colonne de grêle s'abat sur Coffrane en causant des dégâts considérables.

Octobre : — Le 9, levée générale du ban des vendanges; le 27, on aperçoit un cerf près de Marin. — Le 28, éclairs le soir à la Brévine.

Novembre : — Le 14, à Signières, un pommier est en fleurs et l'on cueille une cerise bien mûre. Première gelée blanche à Neuchâtel. — Le 24, le lac des Caillères est recouvert d'une couche de glace assez forte pour supporter le poids des patineurs. — Le 28, on aperçoit un bolide à longue queue, direction Est-Ouest. — Le 30, on patine sur le Doubs. La pluie d'étoiles filantes annoncée pour ce mois n'a pas eu lieu, sauf quelques cas isolés.

Décembre : — Le 8, première neige de l'hiver, aussi bien aux Montagnes qu'au Vignoble. — Le 14, le thermomètre indique - 21° à la Chaue-de-Fonds, - 13°, 7 à Neuchâtel. — Le 12, à minuit et demi, un météore rouge doré a été aperçu de Neuchâtel se dirigeant vers le Sud et éclairant toute la région traversée. — L'éclipse totale de lune annoncée pour la nuit du 16 au 17 n'a pas été observée, sur le temps couvert. — Le 29, forte chute de neige mêlée de pluie, qui occasionne de grands dégâts aux fils électriques; beaucoup de branches d'arbres cassées. — Le 30, au soir, éclairs au Val-de-Travers et orage sur le Jura.

Neuchâtel, Janvier 1900.

Albin Guinand.